



CHUT, NE LE DITES A PERSONNE... Novembre 2024 OU PRESQUE!

>> «Vous n'avez pas les bases.» Gavini feat. Orelsan

Le 10 octobre dernier, la Rectrice de Normandie présentait son projet pédagogique pour 2024-2027 en affirmant «les résultats dans l'académie sont insatisfaisants donc on reprend les bases.». Que fautil entendre par là ? À la lecture de l'article de Ouest-France du 14 octobre, on a l'impression que, jusqu'à maintenant, c'était open bar pour les projets et que dorénavant, il faudrait montrer patte blanche. Encore une façon de culpabiliser les personnels qui ne feraient pas suffisamment bien leur travail alors que l'Académie subit régulièrement des suppressions de poste importantes, que le département du Calvados est champion dans la fermeture de collèges... Quant aux projets, on nous fait régulièrement remarquer que ça coûte cher en transport ou en temps. En fait, le projet, c'est qu'il n'y ait plus de projets, non?.

>> Budget - Automne 2024 : serrage de ceinture avec 4000 postes d'enseignant es en moins...

3155 postes en moins dans le 1er degré, 181 dans le 2nd degré (et 664 suppressions dans le privé), après s'en être pris aux collèges et lycées (près de 9000 postes en moins depuis 2017), ce sont les écoles primaires qui sont mises à la diète. En septembre, un rapport conjoint des inspections générales des finances et de l'enseignement envisageait de « profiter » de la baisse démographique pour sucrer des emplois d'enseignant·es : fermetures de classes, d'écoles et d'établissements, suppression d'options et de spécialités, fin des CP dédoublés; les Hauts Fonctionnaires ne manquent pas de créativité quand il s'agit d'amincir les services publics. Pourtant de l'argent, il y en a quand il s'agit de *gaver* les grandes entreprises de subventions publiques (au moins 160 milliards par an !); les mêmes entreprises qui licencient à tour de bras aujourd'hui (Auchan, Michelin, Stellantis et ses sous-traitants...).

>> 3 jours de carence contre l'absentéisme : vous reprendrez bien un petit verre de mépris !

Au concours Lépine des attaques contre la Fonction Publique, le grand gagnant est.... Guillaume Kasbarian! Après avoir visé les mal-logé·es, les pauvres et les sans-abris quand il était Ministre du Logement avec sa loi dite "anti-squat", Guigui(gnol) veut "responsabiliser" ces profiteur-euses fonctionnaires! Le nouveau ministre de la Fonction Publique propose de passer de 1 à 3 journées de carence en cas d'arrêt maladie et de ne financer le salaire qu'à hauteur de 90 % et non 100 % (sur une période maximum de 3 mois). En moyenne, les fonctionnaires ne sont pas plus absent·es que les autres travailleur·euses, et les enseignant·es encore moins. Ce «fonctionnaire bashing» n'a qu'un seul but : diviser les travailleur euses, justifier la casse des services publics en arguant de leur inefficacité... et faire des économies sur le dos des personnels quand on ne demande quasiment rien comme efforts aux plus riches et aux grosses entreprises.

Une mobilisation est d'ores et déjà envisagée pour le 5 décembre : organisons-nous!

L'intersyndicale éducation du Calvados propose à tous les personnels de l'éducation, syndiqués ou non, une **réunion de mobilisation.**mercredi 20 novembre à 14h30

à la Maison des Syndicats -12 rue du Colonel Rémy 14000 Caen

>> Assistant·es d'éducation non remplacé·es

Cette année de nouvelles règles de remplacement sont en vigueur, sans quelles soient écrites nulle part ni que les « partenaires sociaux » en ait été informés : pour être remplacé·e, c'est maintenant à partir de 10 jours d'absence, et seulement à 80% du

service! Le seul remplacement possible en dessous, c'est donc de prendre sur les heures de semaines administratives des collègues en interne, donc dans la limite des enveloppes d'heures annualisées. Autant dire que c'est limité! De quoi encore plus faire culpabiliser les AED qui prendront des arrêts maladies, des absences syndicales, des congés formation: on compte sur la bienveillance des chef·fes pour respecter les droits des personnels bien sûr!

Espérons surtout que les dortoirs non-remplacés seront bien fermés et non laissés «en autonomie » sans surveillance... espérons...

>> Anne Genetet : « Je suis obsédée par le fait d'élever le niveau des élèves »

En supprimant des postes et en réformant tous les ans l'Éducation Nationale ? C'est ambitieux en effet! Concernant la réforme du «Choc des savoirs», elle compte poursuivre les groupes en 6e et 5e l'année prochaine, et en 4^e et 3^e aussi, mais seulement sur l'accompagnement 1h. Bref. on réinvente personnalisé. Elle évoque aussi un obscur projet «Ambition lycée» autour de dispositifs «devoirs faits» ou de stages de réussite. Bref, on réinvente l'Accompagnement Personnalisé! Quant au Brevet, pour 2025, la note d'EMC sera rendue visible sur le bulletin (on se disait toutes et tous que ça manquait, en effet), en 2027, le contrôle continu passera à 40 % de la note totale... le DNB deviendrait obligatoire pour accéder au lycée d'ici 2027. Côté primaire : nouveaux programmes en cycle 1 à cycle 3 en Français et Maths pour 2025-2026 ; nouveau socle commun pour 2026.

Tous les ans une réforme, sachant que cela a le temps de changer 10 fois d'ici là....

>>On explique la réalité de terrain, ils nous entendent mais nous écoutent-ils?

Le jeudi 17 octobre 2024, la porte parole du gouvernement, Maud Bregeon s'est déplacée au collège du Molay-Litry pour visiter le dispositif ULIS et rencontrer les AESH afin de discuter de leur métier.... Mais en réalité surtout pour faire la promotion de la création de 2000 postes d'AESH.

L'intersyndicale et des AESH ont pu être reçu par les directeurs de cabinet de la rectrice et de la porte parole. Cela nous a permis de leur exposer la vérité du terrain : ça va mal, même très mal. Les démissions s'enchaînent car l'institution et les changements professionnels, comme le PIAL, découragent énormément les AESH. Les accompagnements sont morcelés, des heures par-ci, par-là, qui font perdre le sens de l'aide scolaire qui correspond à une logique managériale et non de l'inclusion, malgré les dires du gouvernement. Les conditions de scolarisation générale, avec des classes surchargées, comme les dispositifs ULIS, augmentent la souffrance des élèves et des personnels. S'ajoute à ça:

- -les formations de 60h, insuffisante et se tenant pendant les vacances.
- les salaires avec des primes, qui font baisser les droits à des aides financières perçues par ailleurs.
- les retards de versement de salaires ou de primes.
- la quotité horaire pour un mi-temps thérapeutique est calculée en faisant comme si les AESH avait un temps plein, allégeant ainsi de quelques heures la charge des collègues qui le nécessitent.

Tout s'accumule et s'ajoute à la souffrance au travail. C'est d'ailleurs le cas pour de nombreuses collègues dans la Calvados, dont les membres de la formation spécialisée santé et sécurité, conditions de travail (F3SCT) ont évoqué les problématiques. Cela a permis d'appuyer sur le manque de communication avec l'institution locale, surtout avec Madame la DASEN, qui depuis plus d'un an n'a toujours pas reçu les AESH en audience malgré plusieurs relances. Un exemple, s'il en fallait encore un, du mépris institutionnel. D'ailleurs, Madame Fellahi affirme que les AESH ne sont pas précaires car «certaines ont un CDI». Contredite par Maud Bregeon qui déclare «Le métier d'AESH ne devrait pas être un métier précaire», dans La Renaissance du Bessin du 18 octobre!

Le gouvernement parle d'augmenter le nombre de postes mais pour qu'ils soient pourvus, il faudrait respecter le métier AESH en arrêtant de dégrader leurs conditions de travail et en leur donnant un vrai statut pour les sortir de la précarité!

A vos stylos! A vos claviers!

Si vous aussi vous vivez des aventures extraordinaires, si vous voulez faire part d'un coup de gueule, d'un témoignage, d'une info ou proposer un dessin, écrivez à: